

Principes de Conduite des Affaires de RTL Group

Pour notre société, le succès économique et la responsabilité sociale constituent des objectifs d'entreprise indissociables. Faire preuve d'un comportement éthique et responsable à l'égard de nos collaborateurs, de nos partenaires commerciaux, de la société et de l'environnement fait partie intégrante du système de valeurs de notre entreprise tel que formalisé dans notre Code de bonne conduite.

Le respect des lois et des règlements, ainsi que les conventions internationales proclamant des valeurs et des droits universellement reconnus comme le Pacte Mondial des Nations-Unies ou les normes du travail définies par l'OIT, est une évidence pour nous, dans la conduite de nos activités.

Cet engagement doit également être reflété dans les relations que nous entretenons avec nos partenaires commerciaux. La continuation et le développement de futures relations d'affaires fructueuses dépendent dans une large mesure de notre disposition commune à l'intégrité et à la responsabilité sociale.

Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils opèrent en conformité avec les standards minimum définis dans nos Principes de Conduite des Affaires de RTL Group.

Nous remercions nos partenaires commerciaux qui partagent notre engagement d'adopter une conduite professionnelle éthique et responsable.

Les principes

Intégrité

Nos partenaires commerciaux doivent :

- Respecter les lois applicables au niveau local, national et international. Les domaines suivants sont d'une importance particulière : la lutte anti-trust et les règles de la concurrence, la loi applicable en matière de délits d'intiétés, la réglementation du commerce extérieur, la protection de la propriété intellectuelle, les lois relatives à la protection des données.
- Condamner toute forme de corruption et de subornation.
- Condamner toute forme de fraude à l'endroit de RTL Group et des tiers.
- Conduire leurs affaires et gérer leurs rapports financiers avec intégrité.
- Révéler les conflits d'intérêts potentiels ou réels qui peuvent survenir lors de leurs relations d'affaires avec les entités affiliés à RTL Group, et les résoudre dans les plus brefs délais.
- Protéger les informations confidentielles contre toute divulgation et tout usage illicite, tout comme ils doivent préserver la réputation de RTL Group lors de leurs déclarations publiques.
- Utiliser l'information qui leur a été fournie par RTL Group exclusivement dans le but d'effectuer leurs tâches dans le cadre des services qui nous sont fournis, et ils doivent protéger cette information contre tout usage illicite interne ou externe.

Employés

Nos partenaires commerciaux doivent :

- Respecter et soutenir la protection des droits de l'Homme universellement reconnus et veiller à ce qu'ils ne soient pas complices de violations de ces droits de l'Homme.
- Ne pas avoir recours ou accepter toute forme de travail forcé ou le travail des enfants.
- Respecter les dispositions obligatoires en matière de conditions de travail, y compris celles encadrant les indemnités, les heures de travail et la vie privée.
- Mettre à disposition un environnement de travail qui n'autorise aucune forme de discrimination.
- Protéger la santé et la sécurité de leurs employés sur leur lieu de travail.

Environnement

- Nos partenaires commerciaux doivent considérer la protection du climat ainsi que l'utilisation responsable des ressources naturelles comme une partie importante de leur responsabilité sociale.

Mise en Œuvre

- Nos partenaires commerciaux veilleront à s'assurer qu'eux-mêmes et leurs propres partenaires commerciaux qu'ils choisissent pour travailler pour ou au nom de RTL Group, soient informés des standards minimum contenus dans les Principes de Conduite des Affaires de RTL Group, et agissent en conformité avec ceux-ci.

Faire part des difficultés

Différents canaux de communication sont disponibles pour nos employés et nos partenaires commerciaux pour communiquer et discuter de manquements aux règles d'éthique et de conformité.

Les violations aux Principes de Conduite des Affaires peuvent être communiqués via un système d'alerte en ligne, disponible dans plusieurs langues et qui permet un dialogue confidentiel et sécurisé avec l'équipe Compliance de RTL Group.

➔ www.rtlgroup.alerteenligne.com

Vous pouvez aussi directement contacter l'équipe Compliance :

➔ compliance@rtlgroup.com

Vous pouvez aussi contacter un médiateur externe (Ombudsperson) dont le rôle consiste, en tant que personne de contact indépendante et neutre, de conseiller et d'assister dans le but de clarifier tout manquement substantiel supposé aux règles d'éthique et de conformité. Le médiateur garantit la stricte confidentialité de la communication qu'il entretient avec la personne sollicitant son assistance et ne peut révéler le contenu cette communication ainsi que l'identité de cette personne qu'avec le consentement exprès de cette dernière.

➔ ombuds@alerteenligne.com